

ATTESTATION DE CONSENTEMENT

Prospection commerciale par téléphone — article L223-1 du code de la consommation

SPÉCIMEN — données fictives, ce document ne constitue pas une preuve

Référence : SPECIMEN-2026-0001

Éditée le 3 septembre 2026 à 12:13:58

PROFESSIONNEL AYANT RECUEILLI LE CONSENTEMENT

Nom	Claire Vasseur
Mention professionnelle	Agent commercial · RSAC 000 000 000 (spécimen)
Réseau	Réseau de démonstration
Contact	06 00 00 00 00 · claire.vasseur@exemple.fr

PERSONNE CONCERNÉE

Nom	Marie Lefèvre
Adresse	12 rue de la Démonstration, 57000 Metz
Téléphone	06 12 34 56 78

CONSENTEMENT

Recueilli le	1 septembre 2026 à 10:06:13
Valable jusqu'au	1 septembre 2027 à 10:06:13
Durée	Un an, sans reconduction tacite
Méthode	QR code imprimé sur le courrier — page web
Campagne (lot)	Metz · MT35W · 100 plis

Texte exact soumis à la personne, tel qu'affiché à l'écran :

J'autorise Claire Vasseur à me rappeler par téléphone au sujet de mon bien. Cet accord vaut un an, sans reconduction tacite, et je peux le retirer à tout moment sur prixdemarue.fr/stop. Il est recueilli pour son compte par La Machine à Mandats (Gildo Pandi, entreprise individuelle).

ÉLÉMENTS TECHNIQUES ENREGISTRÉS

Adresse IP	2a02:842a:0000:0000:0000:0000:cbb7
Navigateur	Mozilla/5.0 (iPhone; CPU iPhone OS 18_5 like Mac OS X) AppleWebKit/605.1.15 Safari/604.1
Page	https://carnet.prixdemarue.fr/carnet/MT35W-01
Horodatage déclaré par l'appareil	1 septembre 2026 à 10:06:11

L'horodatage faisant foi est celui posé par le serveur à la réception du consentement. L'horodatage déclaré par l'appareil est conservé à titre indicatif : l'horloge d'un téléphone est réglable par son porteur. La page de recueil est entièrement déterminée par son adresse : ouvrir l'URL ci-dessus la reproduit à l'identique.